

## Notre barème d'honoraires

*Votre projet, notre priorité, sans vous miner*

### Immobilier traditionnel

Maison, appartement, garage, terrain : nous consulter

- Pour les biens jusqu'à 100 000€ : jusqu'à **4 000€ TTC**
- Pour les biens entre 100 001€ et 200 000€ : jusqu'à **6 000€ TTC**
- Pour les biens entre 200 001€ et 300 000€ : jusqu'à **9 000€ TTC**
- Pour les biens entre 300 001€ et 400 000€ : jusqu'à **12 000€ TTC**
- Pour les biens au dessus de 400 001€ : jusqu'à **15 000€ TTC**

Le barème Home Neuf Immobilier est exprimé en honoraires TTC maximales applicables (en €), c'est à dire que le montant indiqué ne peut être dépassé lors de la prise de mandat.

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC). Le barème s'applique toujours au prix net vendeur du bien.